

ATTESTATION PROGRAMME SPECTACLE

(Concert, Gala, récital....)

Attestation à renvoyer à la délégation régionale de la SACEM du lieu du spectacle (Adresse sur : www.sacem.fr)



La SACEM vous informe

Vous êtes l'organisateur d'un spectacle au cours duquel le rôle de la musique à été essentiel.

A la place du formulaire «Programme des oeuvres diffusées», l'auteur compositeur interprète ou le représentant du groupe vous a remis cette attestation.

Périodiquement, l'auteur compositeur interprète ou le responsable du groupe nous fait connaître son répertoire.

En nous remettant ce document, vous confirmez qu'il a été joué et nous permettez ainsi d'effectuer, avec un maximum d'équité, la répartition des droits d'auteur.

Date du spectacle		Durée	1 h 3 0 m
Nom de la salle			
Code Postal	8 7 2 2 0	Ville	AUREIL
Nom de l'organisateur			
Adresse			
Code Postal		Ville	
Nom de scène de l'auteur compositeur interprète ou du groupe	CEDRIC BIOJOUT (groupe LA NOMADE STATIQUE)		
Patronyme			

N° du programme type attribué par la SACEM
3 0 0 0 0 1 1 8 6 7 2

Fait le :

Nom du Signataire :

à :

Signature :

RÉSERVÉ À LA SACEM

Ref.Client		Montant des droits HT	
Contrat		Code UO	c 0 4
Ctr. Tournée		Genre	
Mois de règlement	2 0	Catégorie	
		Salle de musique actuelle	

845 - 01/2013



3 760032 630282